

1788

Paris, le 20<sup>e</sup> Mars 1788

Ministère  
de  
l'Intérieur

2<sup>e</sup> Division  
Savoir et beaux  
arts

35488.

réception d'un  
rapport sur  
l'École de  
rome.

fonds alloués  
pour l'établissement.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 4 de ce  
mois et j'ai lu avec intérêt les détails  
qu'elle contient sur les élèves de l'école  
de rome, sur l'accueil qu'ils ont fait  
aux conseils de l'académie de beaux arts,  
sur leur dessein de redoubler d'efforts

pour justifier les farours du gouvernement.  
j'ai envoyé copie de votre lettre à M<sup>r</sup>  
quatremer de quincy pour qu'il la  
communiquât à ses collègues.

j'ai répondu à l'ance aux questions que  
vous me faites relativement à la durée de  
la pension qui demeure fixée à 5 années  
conformément aux anciens reglemens.

vous demandez constamment des fonds.  
constamment aussi il en est mis à votre  
disposition. pour vous mettre au surplus à  
même de couvrir les dépenses extraordinaires de  
l'établissement je veux de prendre des mesures  
pour qu'il vous soit envoyé une somme de 6000<sup>l</sup>  
indépendamment de vos ordonnances mensuelles.

je vous répète ce que je vous ai écrit plusieurs fois  
maintenez le service avec économie, le ministère vous  
mettra à même de faire honneur à vos engagements.  
j'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'assurance de ma  
considération

Le Ministre de l'Etat de l'Intérieur  
Saligny

à M<sup>r</sup> Thérèse, Directeur de l'École française à rome.